

GRAMM - R

ÉTUDES DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Audrey Roig

Le traitement
de l'article en français
depuis 1980

P. I. E.
PETER LANG



GRAMM - R

ÉTUDES DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Audrey Roig

Le traitement
de l'article en français
depuis 1980

P. I. E.
PETER LANG



INTRODUCTION

Esquisse d'une problématique

Du latin *articulus*, le *petit membre* passe souvent inaperçu sur la scène grammaticale. Pour le spectateur, son omniprésence fait de lui un simple figurant, machinalement fondu dans le décor phrastique. Il revêt pourtant une toute autre importance aux yeux du metteur en scène. L'article est en réalité bien plus complexe qu'il n'y paraît¹, comme le laisse entrevoir la citation placée en exergue de ce travail. Bien des linguistes ont cherché à percer son mystère. À travers les siècles, l'énigmatique personnage fut l'objet de nombreuses observations.

S'il existait un article défini en grec classique², aucune forme articulaire n'est rencontrée en latin classique. Les phrases latines étaient bien parsemées de déterminants démonstratif, possessif, etc., mais les articles défini, indéfini et partitif tels que nous les connaissons aujourd'hui étaient absents de la langue.

Alors que le latin vulgaire les annonce, il faut attendre quelques siècles avant de les voir intégrer les énoncés phrastiques. C'est en ancien français que se met progressivement en place un double système d'articles : les définis, dérivés du démonstratif latin *ille, illa, illud* ; les indéfinis, issus du numéral *unus, una, unum* ou de la contraction de la préposition *de* avec un article défini. Les vingt-neuf vers du *Cantilène de Sainte Eulalie* (881) en comportent déjà plusieurs occurrences. Se frayant lentement un chemin au sein des corpus médiévaux, sa présence ne devient systématique qu'à partir du moyen français, époque du début des ambiguïtés. Alors que la *quantité de pain mangée* et le *pain mangeable* faisaient l'objet d'une distinction évidente en latin classique (*edere de pane vs. edere panem*) puis en ancien français (*mangier du pain vs. mangier pain*), la généralisation de l'article en moyen français s'accompagna de la perte de cette différence. Il ne resta plus, à partir de ce jour, que la seule formule « manger du pain » (Wilmet, 2003 : 156). La systématisation des articles dans les textes ne modifia pas pour autant le statut de ces *petits mots* : en effet, l'article ne devient pas aussitôt une

¹ Nous utiliserons, dans cet ouvrage, l'orthographe recommandée dans la réforme de 1990. Nous maintiendrons néanmoins la graphie originale dans les citations.

² Mais aucun en grec homérique (Hewson, 1991 : 326).

classe grammaticale à part entière. Pendant longtemps, il demeure rangé aux côtés des formes de déclinaison du nom. C'est encore ainsi que le considèrent les grammairiens français du XVI^e siècle.

Durant les siècles suivants, l'article connaît une véritable courbe ascendante. Son emploi se généralise en même temps que l'on commence à s'interroger sur les raisons qui plaideraient en faveur d'une classe grammaticale nommée « article ». La grammaire de Port Royal tranchera. Dans leur *Grammaire générale et raisonnée* (1660), Arnauld et Lancelot décident de faire des articles une partie du discours à part entière. Basant leur réflexion sur la fonction essentielle du mot, la détermination, ils écrivent :

[...] presque en toutes les langues on a inventé de certaines particules, appellées *Articles*, qui en déterminent la signification d'une autre maniere, tant dans le singulier, que dans le plurier³.

(Arnauld & Lancelot, 1660 : 52)

Au siècle suivant, un article *Article*, rédigé de la main de Dumarsais, fait son entrée dans l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert. L'article est désormais reconnu comme un petit mot étonnant, dépourvu de sens en apparence, mais dont la fonction est essentielle :

Les Grammairiens ont appelé *articles* certains petits mots qui ne signifient rien de physique, qui sont identifiés avec ceux devant lesquels on les place, et les font prendre dans une acceptation particuliere [...]. Les *articles* ne signifient point des choses ni des qualités seulement, ils indiquent à l'esprit le mot qu'ils précèdent, et le font considérer comme un objet tel que sans l'article cet objet seroit regardé sous un autre point de vûe [...].

(Dumarsais, 1751-1765 : 722)

La singularité de l'article devient unanimement reconnue et conduit à son isolation des autres classes grammaticales. L'*article* constitue dès lors une catégorie du discours au même titre que l'*adjectif*, le *nom*, etc.

À la suite de Dumarsais, Beauzée repense entièrement le phénomène de la détermination nominale. Il remarque notamment que les *adjectifs* comme les *articles* sont sujets à déterminer un nom. Cette observation mène le grammairien à juger excessif le cloisonnement des deux classes, c'est la raison pour laquelle il va tenter de le contrecarrer. Dans sa *Grammaire générale* (1767), Beauzée modifie l'organisation des parties du discours. Sous l'étiquette générale d'« *Adjectifs* », il distingue deux sous-groupes qu'il intitule « *Physique* » d'une part, « *Article* » d'autre

³ Nous avons respecté la graphie originelle dans les citations des ouvrages anciens mais avons développé l'esperluette.

part. Le réaménagement grammatical accompli laisse à penser qu'il ne s'agit pas d'une remise en question de l'*article* comme partie du discours mais qu'il résulte bien d'une volonté de rendre évident le lien qui unit l'article et l'adjectif.

Au XVIII^e, l'article brille au firmament. Ni les grammaires normatives du siècle suivant ni celles des premières années du XX^e siècle ne chercheront – vraiment – à ruiner la nouvelle classe grammaticale. L'arrêté de Gaston Doumergue du 25 juillet 1910 en France et les *Prescriptions du Ministère belge de l'Instruction publique relatives à la Terminologie grammaticale*⁴ de 1936 nous confirment à leur tour la préservation des *articles* en tant que partie du discours. Cet apogée connaîtra cependant un revirement de situation. L'essor considérable de la linguistique à ce moment de l'Histoire n'y est pas étranger.

Curieux et fascinant à la fois, l'article fit donc couler bien de l'encre, particulièrement passé les années 1980, lorsque se sont largement répandus les méthodes d'analyse et les résultats obtenus par les courants américains débarqués en Europe un peu plus tôt. Les thèses sur la nature et la fonction de l'article foisonnent et ne se ressemblent pas. Chacun des courants linguistiques qui se penchent sur la question, porte un regard différent sur celui-ci. Du développement rapide, massif et synchronique des théories ressort un brouillard général. Pour cette raison, il nous a semblé opportun de dresser le bilan des théories tenues sur l'article en français après 1980, année, symbolique, des publications de la onzième édition du *Bon usage*, soit la dernière du vivant de Grevisse, et de la *Nouvelle grammaire française* de Goosse.

Dans cet ouvrage, nous souhaitons en effet éclairer les différentes voies empruntées par les chercheurs depuis lors, en prenant soin de considérer les avantages et difficultés des différentes thèses. Ces quelques pages nous permettront ainsi de faire le point sur l'avancée des recherches menées sur l'article à l'heure actuelle, et de considérer l'évolution de certains concepts tels que l'actualisation depuis leur introduction. Car nous pensons sincèrement que l'on ne peut progresser en ignorant d'où l'on vient ; « Heureux qui peut savoir l'origine des choses », écrivait à juste titre Virgile dans les *Géorgiques*.

Bien sûr, la taille du corpus, non négligeable, rapprochait notre tâche de celle des Danaïdes. Indépendamment de notre volonté, il nous fallut donc restreindre notre champ d'investigations à quelques-uns des courants linguistiques et de leurs représentants, mais aussi cerner avec précision les contours de notre objet d'étude.

⁴ « *Prescriptions du Ministère belge de l'Instruction publique relatives à la Terminologie grammaticale* (1936) », in Grevisse (1936 : 671-679).

Pour ce qui est des courants, nous avons opté pour l'analyse de cinq d'entre eux du fait de leurs centres d'intérêt divergents. Si la création de la plupart de ces écoles de pensée précède 1980, les théories qui y sont rattachées et qui sont présentées dans cet ouvrage sont toutes postérieures à cette date, conformément au sujet annoncé en tête de cette étude. Notre sélection a ainsi retenu l'incontournable grammaire scolaire, la linguistique énonciative orientée vers la sémantique et la référence, la psychomécanique du langage pour ses cinétismes mentaux et la linguistique cognitive pour l'importance accordée aux espaces et contacts mentaux, ainsi que les grammaires formelles axées sur la syntaxe. Bien que sensiblement différents, ces mouvements s'enrichissent mutuellement, nous le démontrerons, exception faite sans doute pour la grammaire scolaire qui reçoit mais n'aide pas au développement des autres thèses. *A priori* du moins, puisque nous verrons néanmoins que ce sont ses failles qui inspirent les linguistes à creuser chaque jour davantage le sujet.

En ce qui concerne la matière grammaticale, il faut savoir que la question de l'article en français dépasse souvent les frontières des seules formes *le, la, les, un, une, des, du, de la*. Elle touche par exemple aux articles définis contractés du type *au, aux*, etc. Nous ne les aborderons pas comme nous ne développerons pas les sous-catégorisations du nom lorsqu'elles ne sont pas utiles à la compréhension du système des articles. Les noms propres, de même, ne seront envisagés que succinctement au moment d'expliquer les situations où le substantif apparaît nu. Nous ne détaillerons pas davantage la vaste problématique de la présence d'un article devant certains noms propres si elle n'influe pas directement sur notre travail. Nous avons choisi, enfin, de présenter au fil de notre analyse des exemples rencontrés pour la plupart dans la littérature linguistique, ce qui pourrait nous être reproché. Vu sa complexité toutefois, la question des emplois particuliers des articles dans des genres textuels spécifiques tels que le discours de presse par exemple, voire dans la langue orale, ne saurait être développée dans cet ouvrage sans nous détourner de notre dessein. L'intérêt de cette question ne s'en voit pas pour autant amoindri ; nous en avons d'ailleurs traité un pan dans une autre contribution (*cf.* Calabrese & Roig, 2010)⁵.

⁵ Dans notre contribution intitulée « Le tsunami ? Quel tsunami ? Analyse du phénomène de référenciation des désignants d'événements dans la presse par le prisme de la linguistique cognitive », présentée lors du colloque sur *La saillance en langue et en discours* à l'Université de Strasbourg les 19-20 novembre 2010, nous avons en effet mis en lumière l'un des emplois particuliers de l'article défini dans le discours de presse.

Le corpus délimité, il nous restait à savoir comment agencer les différents courants sélectionnés qui, de surcroît, rassemblent parfois des pensées antagoniques. Les grammaires formelles et la psychomécanique du langage recourent chacune sous leur aile deux branches, l'une où l'article est apport au nom, l'autre où il fait office de support. Afin de mettre en évidence cette dichotomie essentielle, nous avons opté pour une séparation de notre travail en deux grandes parties. Aussi, comme nous l'avons écrit plus haut, parce que nous jugeons important de savoir d'où nous venons, nous avons délibérément inclus dans cet ouvrage une section préliminaire, historique, dans laquelle seront présentées quelques bases utiles à la compréhension des changements théoriques et notionnels survenus après 1980. Elle nous permettra au demeurant de pointer les composantes qui reviennent diachroniquement dans les linguistiques d'aujourd'hui et celles que le temps a altérées.

Ainsi, à l'image sans doute des héros de Jules Verne, nous partirons pour une expédition à la fois scientifique, chronologique et géographique – toutes les thèses n'étant pas européennes – dans l'univers des articles. Notre pérégrination se constituera de trois étapes : la première retracera rapidement l'évolution de l'article depuis l'aube du XX^e siècle jusqu'à 1980 ; la seconde présentera les théories en grammaire scolaire, linguistique énonciative, systématique du langage, linguistique cognitive et grammaires formelles où l'article est apport au nom ; la dernière, enfin, accentuera les thèses formelles puis psychomécaniques qui font de l'article un support au substantif. Nous avons délibérément inversé l'ordre des deux courants dans le troisième chapitre ; la raison procède de la diachronie : bien qu'elle fût déjà introduite par Guillaume, ce sont les grammaires de constituants qui ont réhabilité la thèse du déterminant comme tête de syntagme, pensée qu'ont ensuite récupérée certains psychosystématiciens. C'est pourquoi nous les avons permutés. Une fois le parcours des théories sur l'article achevé, nous consignerons le bilan de nos découvertes. Cette étape signera la fin de notre expédition dans la flore linguistique.